

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Champagne-Ardenne

**Décision n° 22208 du 4 novembre 2013 portant promotion de sous-officiers de réserve  
de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne**

NOR : INTJ1319104S

Le commandant de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Marne,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22207 du 4 novembre 2013 (NOR : INTJ1319103S),

Décide :

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie :*

Article 1<sup>er</sup>

Les adjudants de réserve dont les noms suivent sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Maquart, Eric	Nigend : 146 673
Beaudoin, Bernard	Nigend : 77 692
Henry, Joël	Nigend : 268 475
Fricot, Jean-Jacques	Nigend : 84 626
Lagadec, Hervé	Nigend : 88 788
Masson, David	Nigend : 269 431

Article 2

Le maréchal des logis-chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Boutin, Jean-Sébastien	Nigend : 266 730
------------------------	------------------

Article 3

Le gendarme de réserve dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1<sup>er</sup> décembre 2013 :

Georgelet, Patrick	Nigend : 221 680
--------------------	------------------

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 novembre 2013.

*Le général, commandant la région  
de gendarmerie de Champagne-Ardenne,  
commandant le groupement  
de gendarmerie départementale de la Marne,*  
B. JOCKERS